

# Ragondins, la lutte perpétuelle

Au total, 40 000 auraient été tués en Anjou en 2017. Financer leur piégeage va revenir aux intercommunalités.

Yves BOITEAU  
yves.boiteau@courrier-de-ouest.com

Le temps n'y fait rien. Plus d'un siècle après avoir été introduit en France pour l'exploitation de sa fourrure, le ragondin n'intéresse plus personne dans le monde de la confection. Dans la grande famille des organismes nuisibles, en revanche, pas de soucis, il reste bien et d'assez loin. L'ennemi public numéro 1. Si son poids (de 5 à 9 kg en moyenne), ces incisives oranges et sa longue queue ne sont pas étrangères à notre antipathie voire notre phobie, c'est bien surtout sa capacité à proliférer qui alimente sa (mauvaise) notoriété.

« Une femelle, c'est deux à trois portées de cinq à six petits par an. Sachant que la maturité sexuelle est de l'ordre de 6 mois, sur deux ans, ça nous donne une descendance possible pour un couple de 90 ragondins », résume Antonin Frémy, technicien à la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles de Maine-et-Loire (FDGDON 49). Prenez dix couples et extrapolez...

## « Nous réussissons à maintenir la pression »

ANTONIN FRÉMY, Technicien à la FDGDON 49

On comprend rapidement pourquoi ce rongeur reste tant redouté des défenseurs des milieux aquatiques et agricoles où il vit : dégradation des berges, participation à la pollution d'eaux stagnantes, dégâts sur les cultures, sans compter sa capacité à transmettre certaines maladies au bétail et aux humains.

D'où une lutte constante pour limiter son impact. En Maine-et-Loire,



A raison de deux à trois portées par an, le ragondin se reproduit à grande vitesse et déséquilibre les écosystèmes aquatiques où il vit.

Photo FREDON 49

d'eau qui auraient généré de nombreuses pertes dans les portées.

Adossée à la Fédération départementale des chasseurs, l'association des Piégeurs d'Anjou note, elle, une légère augmentation d'activité. « On dé-  
vrait être autour de 12 000 individus dominent les agriculteurs actifs et, surtout, retraités, où une nouvelle génération de piégeurs est venue renforcer les rangs.

vent des chasseurs, mais pas que », précise-t-il.

Pour obtenir légèrement, seize heures de formation sont nécessaires. Trois sessions sont proposées chaque année. Même constat à la FDGDON, où dominent les agriculteurs actifs et, surtout, retraités, où une nouvelle génération de piégeurs est venue renforcer les rangs.

« Nous cubons connu un pic de destruction à 37 000 individus en 2015-2016 mais nous réussissons actuellement à contenir cette pression », constate Antonin Frémy. Selon le technicien, deux facteurs jouent sur l'efficacité du dispositif de lutte : « son homogénéité sur le département » et la fluctuation des niveaux

dans les Pays de la Loire ». Une région où, bon an mal an, 330 000 ragondins sont capturés et tués. Ce sera la première étude universitaire sur ces mammifères. L'idée lui est venue à l'automne, lors d'un stage. C'était en Brière et Manon Bonnet a découvert les dégâts provoqués par les espèces envahissantes que sont la jusie (plante aquatique), les écrevisses et, bien sûr, le ragondin.

## L'étude d'une étudiante angevine

Mieux connaître l'espèce et son impact sur le milieu naturel : c'est l'objectif du travail de Manon Bonnet. Durant six mois, cette étudiante en Master 2 Écologie et éco-ingénierie des zones humides va travailler avec Polleniz et deux chercheurs de l'université d'Angers.

Le titre de sa recherche de fin d'études ? « L'impact des rongeurs aquatiques envahissants dans les zones humides : le cas du ragondin

Manon Bonnet



Manon Bonnet

« L'impact des rongeurs aquatiques envahissants dans les zones humides : le cas du ragondin dans les Pays de la Loire ». Une région où, bon an mal an, 330 000 ragondins sont capturés et tués. Ce sera la première étude universitaire sur ces mammifères. L'idée lui est venue à l'automne, lors d'un stage. C'était en Brière et Manon Bonnet a découvert les dégâts provoqués par les espèces envahissantes que sont la jusie (plante aquatique), les écrevisses et, bien sûr, le ragondin.

## REPÈRES

### De sérieuses conséquences

La prolifération des ragondins pourrait faire sourdre si les répercussions n'étaient pas si catastrophiques.

### Sur le milieu

Dans les cours d'eau et les marais, les ragondins détruisent les plantes aquatiques et les roseaux ou nichent les oiseaux. Mais c'est sur les digues et les chaussées d'étrang qu'ils provoquent les plus gros dommages. Les galeries creusées minent les rives jusqu'à provoquer leur effondrement. C'est le paradoxe : les collectifs préfèrent dépenser des millions pour restaurer le milieu aquatique mais n'investissent pas ou peu dans la lutte contre les ragondins, souvent à l'origine des dégâts...



Les galeries fragilisent les berges.

### Sur les cultures

Un ragondin (10 à 12 kg) consomme chaque jour 30 à 40 % de son poids en végétaux : on imagine les dommages sur les parcelles céréalières ou maraichères.

### Sur la santé

Le ragondin véhicule la leptospirose, une bactérie qui peut, chez l'Homme, provoquer des atteintes graves voire la mort. Selon les spécialistes, un rongeur sur deux serait porteur de la leptospirose. Une enquête de l'Institut Pasteur, en 2014, comptabilise quatre cas en moyenne au début des années 2000 puis huit en 2012 et neuf en 2013. Avec une incidence de 0,83 pour 100 000 habitants, le département est au-delà de la moyenne nationale (0,60). Les ragondins peuvent également transmettre la Grande douve du foie, un vers parasite, ainsi que l'hantavirus qui entraîne une maladie pulmonaire rare mais grave.

**RS-MEN**  
SAISON 30  
Du 10 au 14 Mai  
www.rocadesud.fr

Le Courrier de l'ouest

JH8002